



oc santé

POLYCLINIQUE SAINT-ROCH
Médecine, Chirurgie, Obstétrique
560, avenue du Colonel Pavelet
CS 10999 - 34075 MONTPELLIER CEDEX 3
www.oc-sante.fr

ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

2018 – Edition juillet 2019

SS



Engagement pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable
sur la base du référentiel EMAS



FR-000095

Domaine d'application : POLYCLINIQUE SAINT-ROCH – GROUPE OC SANTÉ			MONTPELLIER
	Déclaration Environnementale EMAS	Création : 02/07/2013 Mise à jour : 16/07/2019 Version : 09 Diffusion externe : site Internet www.oc-sante.fr	
RÉDACTION	VÉRIFICATION	APPROBATION	
Alain LORENTE <i>Directeur Adjoint</i> <i>Responsable développement Durable</i>	Dorothée COSTE <i>Référent Qualité – Gestion des Risques -</i> <i>Développement Durable Groupe</i> Alain Lorente <i>Directeur adjoint</i> <i>Responsable développement durable</i>	<i>Pascale MOSCHETTI Directeur</i>	
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS			
Dates de mise à jour	Version	Objet des modifications	
02/07/2013	01	Rédaction du document	
29/04/2013	02	Mise à jour	
19/06/2013	03	Mise à jour	
06/06/2014	04	Mise à jour	
09/10/2015	05	Mise à jour	
21/09/2016	06	Mise à jour	
28/11/2017	07	Mise à jour	
04/04/2018	08	Mise à jour	
27/06/2019	09	Mise à jour	
INFORMATIONS CONCERNANT LE VERIFICATEUR			
<i>Vérificateur</i> Madame Séverine SUDAN (Accréditation COFRAC n°4-0002 rév 39) BUREAU VERITAS Certification Pour le Ministère de la Transition écologique et solidaire			
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES			
Numéro d'enregistrement : FR-000095	Date de premier enregistrement : 02/07/2013	Date de validation de la déclaration : 16/07/2019	
Référentiel : Règlement EMAS (CE) n° 1221/2009 du 25 novembre 2009 modifié.			

La déclaration environnementale fait référence aux exigences légales applicables en matière d'environnement conformément à l'exigence du Règlement EMAS 2009, Annexe IV B g).

Table des matières

SOCLE 1 : GÉNÉRALITÉS

p.4

Présentation de la Polyclinique Saint-Roch	p.4
L'implantation	p.4
Les chiffres clés	p.5
Présentation des bâtiments	p.5

SOCLE 2 : POLITIQUE & ORGANISATIONS

p.6

Engagement et politique	p.6
Politique de Développement Durable	p.7
Organisation et responsabilité du SME	p.8
Parties intéressées	p.9
Management du SME	p.9
Evaluation du SME	p.10
Organigramme	p.11

SOCLE 3 : VOLET ENVIRONNEMENTAL

p.12

Détermination des aspects environnementaux	p.12
Obligations de conformité	p.13
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	p.16
Objectifs environnementaux généraux et spécifiques	p.16

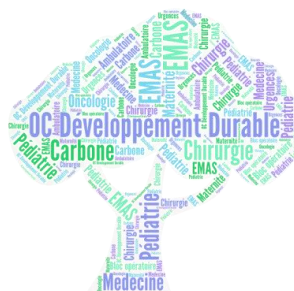
SOCLE 4 : VOLET SOCIAL

p.17

Sensibilisation, communication et formation p.17

SOCLE 5 : VOLET ÉCONOMIQUE

p.18



SOCLE 1 : GÉNÉRALITES



1 – PRÉSENTATION DE LA CLINIQUE

La Polyclinique Saint-Roch est un des 16 établissements du Groupe OC Santé. Elle propose une offre de soins complète en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) : chirurgie (orthopédie, ophtalmologie, gynécologie, ORL, maxillo-facial, viscérale, plastique reconstructrice et esthétique...), médecine (endocrinologie, gériatrie...), maternité, centre FIV, chirurgie pédiatrique, urgence, SOS Mains. A cela, se rajoutent l'imagerie, la radiologie et le laboratoire d'analyse médicale.

L'efficacité d'intervention de plus de 200 praticiens, assistés dans leur mission par des équipes soignantes pluridisciplinaires, a forgé depuis 1947 la renommée de la Polyclinique Saint-Roch.

Notre maternité accueille 3600 naissances chaque année. Nos équipes prennent en charge annuellement 70 000 patients en hospitalisation complète, hospitalisation de jour ou urgence.

La Polyclinique Saint-Roch est un acteur économique incontournable pour la région, considérable dans le système de santé, disposant d'un équipement médico-technique de pointe et d'une infrastructure de haut niveau.

2 – L'IMPLANTATION



Longtemps situé au cœur de Montpellier, à deux pas du centre historique, la clinique a déménagé début 2016 au cœur de l'éco-quartier des Grisettes, dans le sud de la ville afin d'apporter une réponse complète en matière d'amplitude horaire, d'accessibilité aux besoins de santé de la population montpelliéraine, mais aussi en termes de spécialités.

3 – LES CHIFFRES CLÉS (2018)

Lits ouverts :

- 25 lits en médecine
- 85 lits en chirurgie
- 4 places de surveillance continue
- 59 lits en obstétrique

Moyens humains :

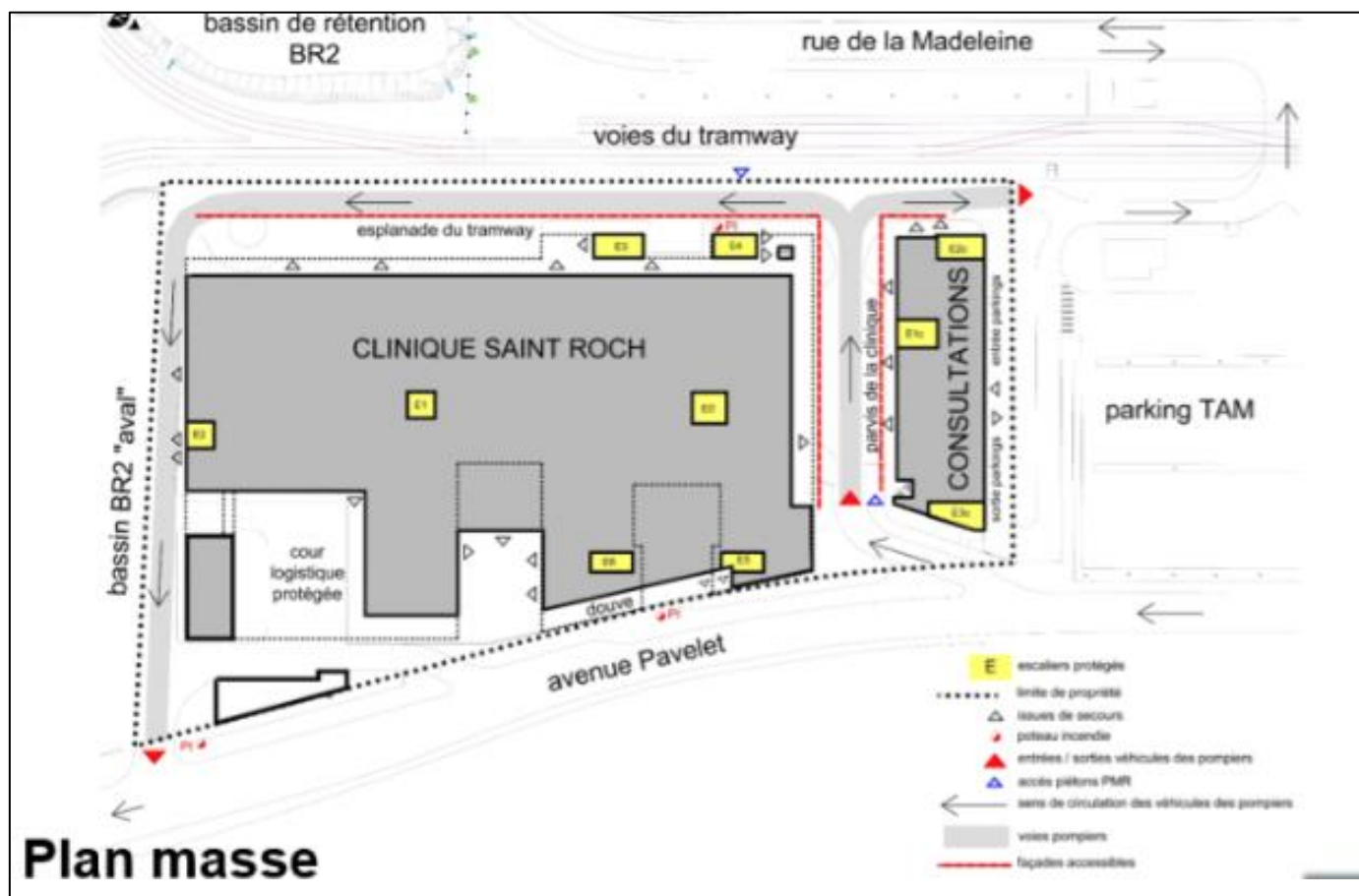
353 personnes salariées au 1er janvier 2018 dont :

- 304 salariés en CDI
- 49 salariés en CDD

Hospitalisations :

- 14 125 passages en hospitalisation complète (séjour)
- 18 366 passages en ambulatoire
- 38300 passages aux urgences
- 3567 naissances

4 – PRÉSENTATION DES BATIMENTS



SOCLE 2 : POLITIQUE & ORGANISATIONS



1 – ENGAGEMENT ET POLITIQUE

Dans l'objectif d'une amélioration continue, la Polyclinique Saint-Roch s'engage dans différentes démarches de qualité et de développement durable. Cela contribue à la qualité de prise en charge des patients, à la qualité des services rendus ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Engagement Qualité :

HAS : La Polyclinique a été certifiée, en 2018, par la Haute Autorité de Santé (HAS).

La certification de l'établissement et les remarques des experts visiteurs constituent la base de travail de notre démarche qualité.

Lutte contre les infections nosocomiales : Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) a pour mission de lutter contre les infections associées aux soins. Il met en place des procédures de surveillance particulières en matière d'infections nosocomiales et de surveillance de la qualité de l'air et de l'eau au sein de l'établissement.

Engagement EMAS :

EMAS : Eco Management and Audit Scheme (Système de Management et d'Audit Environnemental) ou éco-audit est un règlement européen Règlement EMAS (CE) n° 1221/2009 du 25 novembre 2009 d'application volontaire permettant à tout type d'organisation d'évaluer, de publier et d'améliorer sa performance environnementale. Il met l'accent sur la crédibilité, par la vérification de la conformité réglementaire, et sur la transparence, par l'ouverture au public et à l'ensemble des parties intéressées.

La Polyclinique Saint-Roch est enregistrée EMAS depuis 2013. Un premier enregistrement multi-sites a été obtenu en février 2017 avec la Clinique Clémentville, établissement MCO du groupe OC Santé qui partage les mêmes valeurs en matière de développement durable.

Bilan
Carbonne en
2009

Charte « Two
For Ten » en
2011

Trophée
Sentinelle
en 2011

Charte d'engagement
Développement
Durable du Groupe
Oc Santé

2- POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE



POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Polyclinique Saint-Roch

Le 10 avril 2019

La Polyclinique Saint-Roch, membre du Groupe OC Santé, s'est engagée dans une politique de développement durable afin de préserver les générations actuelles et futures des atteintes en santé.

Pour répondre à l'évolution des besoins en santé de la population et de son accroissement, notre nouvel établissement a adapté sa structure et ses activités tout en se posant des objectifs de développement durable en tenant compte des impacts positifs et négatifs de son activité et de la protection de l'environnement, fondés sur 3 socles :

Socle 1 : volet environnemental

- Optimiser la consommation d'énergie et de ressources naturelles par la production de chaleur et de froid renouvelables par l'usine de méthanisation ;
- Réduire les rejets dans l'eau notamment à travers la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux issues des autoclaves ;
- Prévenir la pollution des sols et de l'air avec la mise en place d'une VMC double flux, l'utilisation de nettoyeurs vapeur pour les locaux et le matériel et contrôler le niveau et la qualité de nos effluents ;
- Diminuer les transports et les nuisances locales (objectif : 25 contrats PDE avec TAM fin 2018) et mise en place de 2 bornes de chargement électrique dans le parking ;
- Maîtriser la production et le tri des déchets (objectif : 22 filières de tri à l'horizon de 2018).

Socle 2 : volet social

- Prévenir les risques professionnels en lien avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- Améliorer l'employabilité des salariés à travers les formations (objectif : 100 % des secrétaires formées à la qualité en accueil en 2018) ;
- Améliorer le bien-être des salariés en lien avec le Comité Social et Economique par la création de commissions d'aides et de supports aux salariés (sport, loisir, communication).

Socle 3 : volet économique

- Installer des équipements techniques assurant la performance énergétique au sein du nouveau bâtiment ;
- Diminuer la consommation d'énergie et des ressources naturelles (objectif : diminution de 10 % par rapport à 2017) par l'optimisation de la GTC ;
- Mettre en place une démarche d'achats éco-responsables.

Ainsi, engagée dans une démarche dans l'amélioration continue de ses pratiques, la Polyclinique Saint-Roch met tout en œuvre pour se conformer aux exigences applicables auxquelles elle est soumise.

En effet, un établissement de santé comme le nôtre doit être exemplaire dans ses activités. Chaque action s'inscrit dans le cadre du Groupe OC Santé et des caractéristiques propres à l'établissement avec l'adhésion de ses parties intéressées, à savoir les fournisseurs et les usagers.

Aussi, la politique de Développement Durable inculquée par EMAS permet à toutes les parties concernées d'intégrer cette préoccupation et de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de performances environnementales.

Pascale MOSCHETTI
Directeur de la Polyclinique Saint-Roch

3 – ORGANISATION ET RESPONSABILITÉ DU SME

Les missions, les responsabilités, les autorisations et les compétences pour la mise en œuvre du Système de Management Environnemental au sein de la Clinique sont définies ci-dessous :

La Direction :

Le directeur, pilote du développement durable, est responsable de la stratégie de protection de l'environnement de la clinique. Il a de ce fait, le pouvoir de direction sur toutes les fonctions de management environnemental et est responsable des opérations relevant de l'organisation environnementale. Il est également le relais entre le Groupe OC Santé et la Polyclinique Saint-Roch, et préside les revues de direction du SME qui se déroulent une fois par an.

Le Responsable développement durable :

Il est nommé par la Direction, et est responsable du déploiement de la politique environnementale et du fonctionnement du système de management environnemental. Il est le relais entre la Direction, les salariés et les médecins. C'est le responsable en matière d'environnement, de développement durable et d'EMAS au sein de la clinique. C'est lui qui transmet les documents et actions à la Direction pour accord et validation. Il est secondé par une référente développement durable.

La Cellule EMAS :

La Cellule EMAS est composée d'un groupe pluridisciplinaire. Elle est pilotée par le Responsable développement durable.

Elle est en charge de suivre le SME et de proposer des actions ou interventions dans le domaine de l'environnement et du développement durable au travers du programme environnemental. Elle est le relais du SME à travers la clinique et son personnel.

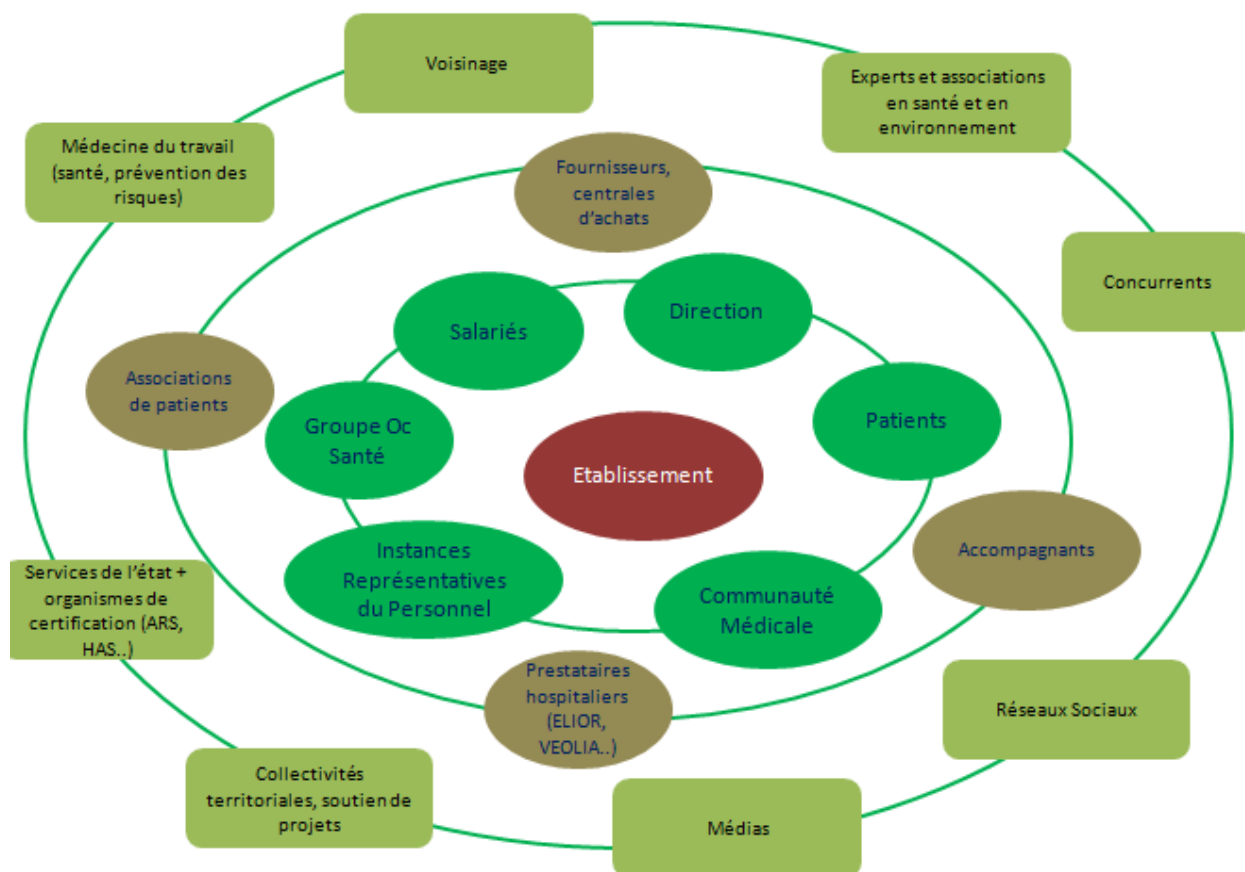
Le Comité de Pilotage OC Développement Durable :

Dans le cadre de la mutualisation de l'enregistrement EMAS avec la Clinique de Clémentville, le groupe OC Santé a créé un Comité de Pilotage qui a pour missions de proposer à l'ensemble des établissements du groupe les orientations les mieux adaptées en matière de développement durable et de coordonner et accompagner au niveau du groupe toute action relevant de la démarche DD.

Ce comité pluridisciplinaire est présidé par le PDG du groupe OC Santé et les réunions sont organisées par la Référente qualité – gestion des risques – développement durable du groupe.



4 – PARTIES INTERESSEES



5 – MANAGEMENT DU SME

Le **Système de Management Environnemental** est intégré à la démarche Qualité – Gestion des Risques de l'établissement.

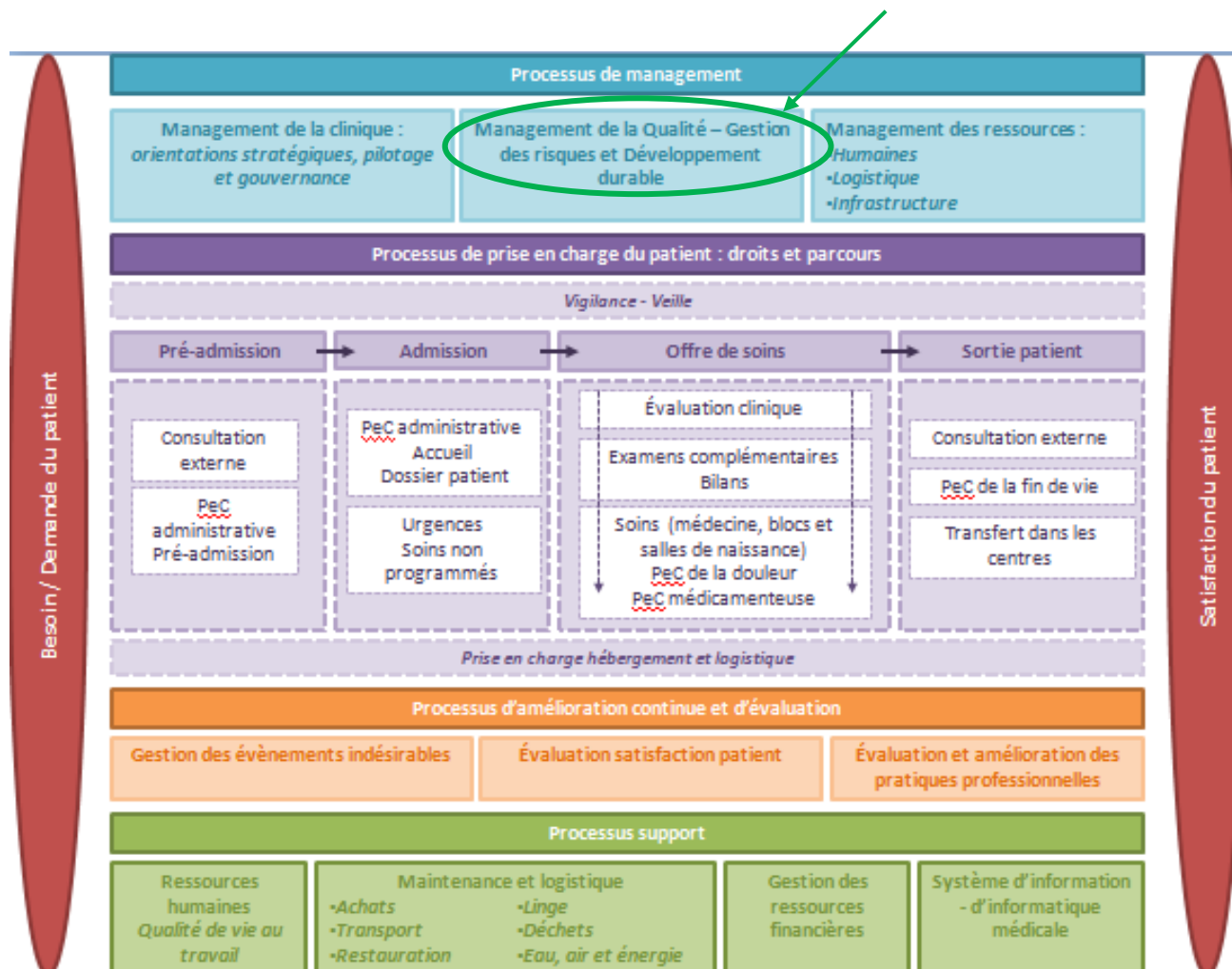
L'année 2018 a été marquée par la **poursuite d'une démarche mutualisée initiée en 2016** avec la création d'un Comité de Pilotage OC Développement Durable qui s'est structurée en 2017 (institutionnalisation des revues de direction groupe ainsi que des audits internes croisés, élaboration d'un plan d'actions groupe, création d'une politique DD groupe, outils de communication).



La politique de l'établissement ainsi que celle du groupe OC Santé et le Système de Management Environnemental s'articulent autour de 3 socles :

- **L'environnement**
- **Le social**
- **L'économique**

Cartographie des Processus de la Polyclinique Saint-Roch :



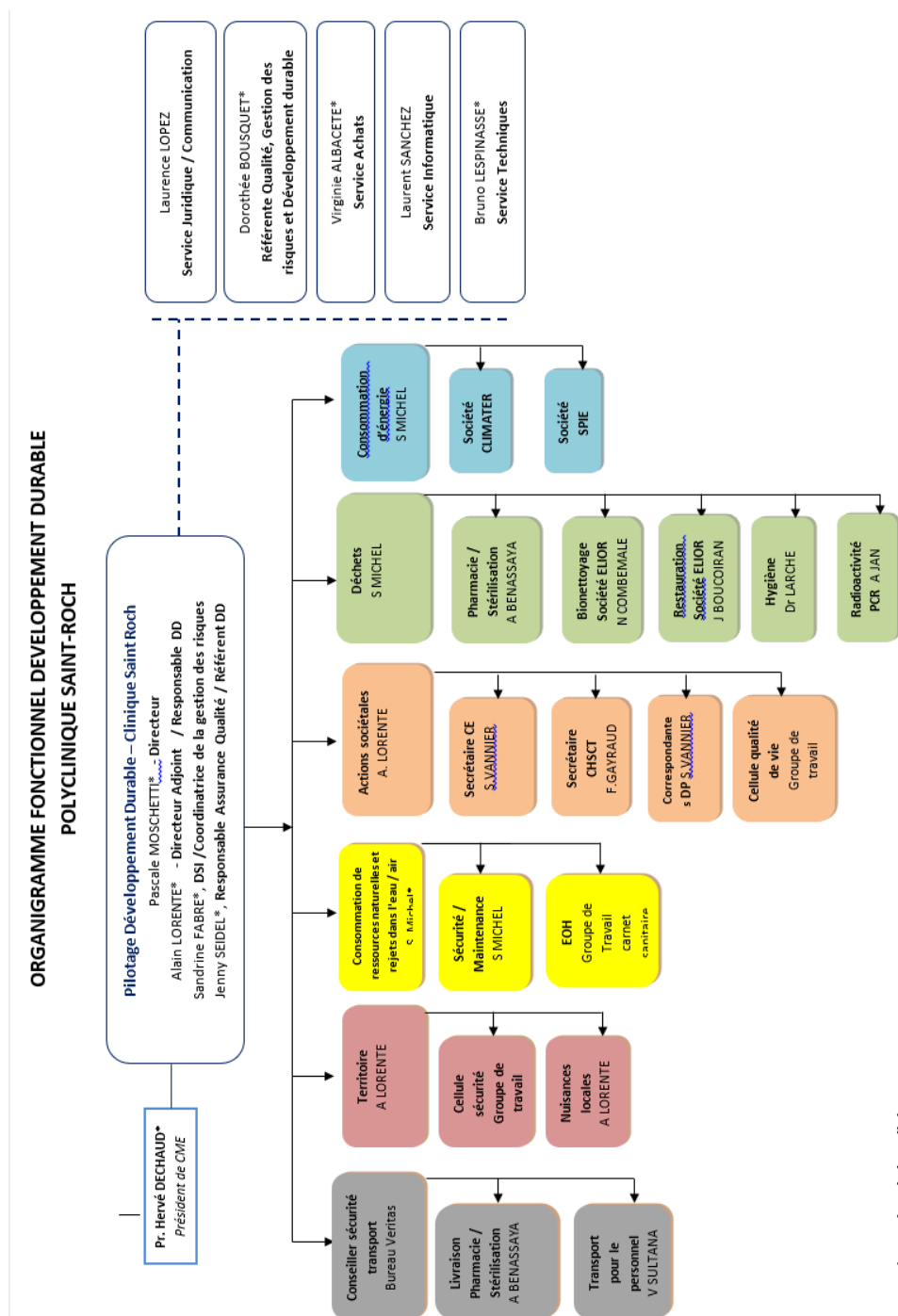
6 – EVALUATION DU SME

Tout au long de l'année, la Direction de la Clinique effectue diverses évaluations et audits concernant aussi bien la qualité des services rendus que le fonctionnement interne de l'établissement et le système de management développement durable.

Audits et évaluations 2018 :

- Audit de transport de matières dangereuses
- Audit interne croisé afin d'évaluer le SME
- Audit de gestion des déchets
- Evaluation du parcours d'intégration du nouveau personnel
- Analyses sur les effluents



Polyclinique Saint-Roch – Groupe OC SANTÉ

*** Membre de la Cellule EMAS**

SOCLE 3 : VOLET ENVIRONNEMENTAL



1 – DETERMINATION DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Les différents aspects environnementaux suivants ont été analysés au travers d'un tableau « **Evaluation des Aspects Environnementaux Significatifs Directs et Indirects** » identifiant le domaine, les activités et les services concernés. Un référent a été identifié pour chacun de ces domaines ainsi que les impacts potentiels et les parties intéressées concernées :

Aspects environnementaux directs

- Emissions dans l'atmosphère
- Rejets dans l'eau
- Déchets
- Consommation des ressources naturelles
- Consommation d'énergie
- Nuisances locales
- Transports
- Risques environnementaux
- Utilisation de produit

Aspects environnementaux indirects

- Fournisseurs
- Actions sociétales

Ces différents aspects ont ensuite été cotés pour les années 2016, 2017 et 2018 dans un tableau « **Cotation des Aspects Environnementaux Significatifs Directs et Indirects** » pour faire ressortir les aspects environnementaux significatifs, et l'évolution éventuelle sur une période de 3 ans.

Cette cotation met en évidence les notions de :

- Impact sur le milieu (Bas, Moyen, Elevé)
- Sensibilité du Milieu (Bas, Moyen, Elevé)
- Etendue, Fréquence (Rare, Parfois, Souvent, Constant)

Aspect environnementaux étant supérieurs ou égaux à 750 :

Aspect Environnemental	Domaine	Activités
Déchets dangereux	DASRI – mous	Soins
	Médicaments non utilisés / périmés	Elimination des restes de médicaments ou des médicaments périmés
	Flacons / récipients, produits chimiques	Soins
Déchets non dangereux	Déchets ménagers	Toute activité
Transport	Personnel	Trajet domicile / travail
	Ambulanciers	Soins
	Déchets dangereux	DASRI, hydrocarbures
Utilisation de produits	Produits de nettoyage	Entretien des locaux

2– OBLIGATIONS DE CONFORMITE

La Polyclinique Saint-Roch répond à sa mission, assure ses activités conformément à la législation et la réglementation en vigueur à laquelle elle est soumise : Code de la Santé Publique, Code de l'Environnement, etc.

La prise en compte de ces exigences est assurée, les non-conformités sont identifiées et une planification de correction est assurée.

Une procédure concernant la veille réglementaire de la Polyclinique existe ; elle définit les modalités de diffusion et de mises à jour du fonctionnement lors de chaque parution de nouveaux textes applicables. L'établissement a défini les sources d'information permettant d'assurer la veille réglementaire : C2DS, Légifrance, Actu-environnement, site de la DREAL, de l'ADEME, Bureau Veritas.

Les textes applicables sont passés en revue afin d'identifier les points non conformes et planifier les actions de mise en conformité.

En ce qui concerne les obligations de conformité, elles sont identifiées au fur et à mesure ou passées en revue une fois par an. Les éléments sont identifiés et les actions de mise en conformité planifiées.

3– INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Définition : Une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), selon la définition donnée par le code de l'environnement, est une installation fixe dont l'exploitation présente des risques pour l'environnement.

La Polyclinique Saint-Roch, de par son installation de stockage d'oxygène, est soumise à déclaration (décret n°2014-285 du 3 mars 2014).

L

Rubrique	Désignation de l'activité	Classement de l'activité
4725	Emploi et stockage de l'oxygène	Déclaration

l'établissement, des enjeux et attentes des parties intéressées,

Les référents des différents aspects environnementaux définissent des cibles environnementales mesurables, des actions permettant d'atteindre ces objectifs, et des moyens nécessaires pour y parvenir.

Un récapitulatif de cette planification est réalisée à l'aide d'un tableau de suivi.

Les objectifs environnementaux généraux et spécifiques, dit le programme environnemental est discuté au moins une fois par an lors d'une Cellule EMAS, il est ensuite validé lors d'une revue de Direction.

Emissions dans l'atmosphère, qualité de l'air

Actions mises en place en continu :

- Evacuation des gaz anesthésiques par Air Liquide
- Utilisation de peinture de cuivre, couche de métallisation, qui limitent la prolifération des bactéries
- Production de froid fonctionnant avec l'eau chaude issue de l'usine de méthanisation couvrant 40% des besoins de climatisation (objectif pour 2018 : > 40%)

Rejets dans l'eau

Actions mises en place en continu :

- Suivi biannuel de la qualité des effluents
- Douche au savon doux qui remplace la douche à la Bétadine la veille de l'intervention
- Centrales de dilution pour les postes de stérilisation, le bloc obstétrical et plusieurs postes délocalisés pour le (bio) nettoyage (diminution de la quantité d'eau)

Déchets

Actions mises en place en 2018 :

- Mise en place d'une filière de bio déchets
- Gestion des périmés à la pharmacie (nouvel indicateur) et système Medi-Math dans les services de soins
- Remise du livret guide des gestes éco-responsables détaillant les filières de tri en place, à chaque nouveau salarié par le Bureau du Personnel

Consommation des ressources naturelles en eau

Actions réalisées en continu :

- Récupération de l'eau issue des chaudières des autoclaves pour l'utiliser en circuit fermé
- Economiseurs d'eau sur les robinets douches et lavabos dans toute la clinique
- Toilettes avec système de chasses d'eau économique

Consommation d'énergie

Actions réalisées en 2018 :

- Consommation de gaz réduite à 0
- Amélioration de l'outil informatique de GTC (réglage en continu depuis PC, Smartphone)
- Réduction de la puissance des CTA pendant la nuit
- Ajout d'un dispositif technique sur l'échangeur chaud/froid (usine de méthanisation) permettant une optimisation de la production
- Changement éclairage néons parking par des LED

Risques d'accidents environnementaux

Actions réalisées en 2018 :

- Classeur avec les fiches de sécurité par produit
- Audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses pour les acteurs concernés

Utilisation de produits

Actions réalisées en 2018 :

- Gestion du risque chimique dans le local de stockage des produits ménagers (ELIOR) et à la pharmacie (présence de bacs de rétention)
- Réflexion quant à l'achat de produits nettoyants éco-labélisés supplémentaires
- Achat d'une nouvelle machine à vapeur (imop, BOMA) silencieuse pour service de nuit

Transport

Actions réalisées 2018:

- Nouvel indicateur : nombre de salariés bénéficiant d'un abonnement aux transports en communs financés par la clinique et la TAM

Fournisseurs

Actions réalisées en 2018 :

- Elaboration d'une charte de partenariat fournisseur qui est remise pour chaque nouveau contrat signé (nouvel indicateur : nombre de chartes signées)
- Elaboration d'une affiche avec la politique DD du groupe

SOCLE 4 : VOLET SOCIAL



1 – SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET FORMATION

Le SME est communiqué aux parties intéressées de l'établissement, selon une programmation annuelle (événements, affiches, journées de sensibilisation, participation à des colloques...).

Différents outils et supports sont utilisés tout au long de l'année : tableau d'affichage à l'entrée de la clinique, affichages dans les ascenseurs publics et personnels, dans les salles de soins et tisaneries ainsi qu'à la cafétéria.

Par ailleurs, des sensibilisations et des formations sur des thèmes relatifs au développement durable sont réalisées chaque année, et intégrées dans le plan de formation : hygiène, infections nosocomiales, sécurité, risque incendie, sensibilisation aux éco-gestes ...

En 2018, 263 professionnels été formés et/ou sensibilisés à ces thématiques.

Communication Interne 2018

- Actualisation site internet (politique)
- Remise systématique du guide éco-gestes au nouveau salarié
- Affichage semaine européenne du DD
- Stand d'information sur le DD à la clinique
- Stand d'information de Mustela sur le DD
- Quiz DD (semaine du SEDD)
- Affichage de la politique DD du groupe dans le tableau d'affichage
- 3 articles DD dans le journal interne sur les thématiques suivantes : enregistrement EMAS et Cellule EMAS / filières de tri des déchets / retour SEDD 2017 /
- Article de presse rejet effluents
- Article de presse sur l'enregistrement EMAS
- Mise à jour du livret-guide sur les éco-gestes
- Actions collecte de sang
- Affichage des actions DD dans l'intranet



SOCLE 5 : VOLET ÉCONOMIQUE

Afin de réduire de façon significative les consommations d'énergie, la Polyclinique Saint-Roch a été déménagé depuis février 2016 au sein d'un éco-quartier labellisé, et répond ainsi sur les prescriptions techniques à l'optimisation de la consommation d'énergie et de ressources naturelles :

- Production de chaleur et d'eau chaude sanitaire avec l'usine de méthanisation AMETHYST ;
- Production de froid renouvelable ;
- Mise en place d'un dispositif de circuit fermé avec récupération des eaux des chaudières de chaque autoclave ;
- Nettoyage des locaux par des nettoyeurs vapeurs ;
- Mise en place d'une centrale de dilution des produits ;
- Equipements des locaux d'une VMC double flux.

EN 2018 (par rapport à l'année 2017)

Consommation en ressources naturelles

0.31m³ de consommation d'eau par journée contre 0.41 m³ en 2017 (Meilleure utilisation de l'eau grâce à l'amélioration de la gestion informatisée de la ressource)

Consommation d'énergie

- 17,3 % de consommation d'énergie
+ 10.5 % de consommation d'électricité pour le chauffage par patient
0 KW/H de gaz consommé par patient

(Meilleure utilisation de l'énergie grâce à l'amélioration de la gestion informatisée)

Transport

18 abonnements aux transports en commun bénéficiant aux employés et financés à hauteur de 50 %

Gestion des déchets

+1,5 % de DASRI récupérés
263 tonnes de DAOM récupérés
+ 20,9 % de bouteilles en plastiques recyclées
-3.4 % de nouettes recyclées (égal par rapport aux naissances)
33 tonnes de DIB collectés (amélioration du tri des déchets)
-11.4 % de cartons récupérés
+ 1 filières de tri de déchets mises en place
(Optimisation des livraisons et des emballages)

Actions sociétales

5,7 % d'emploi de personne en situation de handicap

Indicateurs système

263 personnes formées / sensibilisées au développement durable
13 actions de communication interne / externe

Animation du SME

4 réunions de la Cellule EMAS, donc 1 Revue de Direction
1 Revue de Direction au niveau du groupe

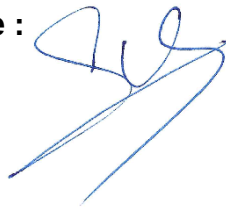
Déclaration environnementale validée par Bureau Veritas Certification France

En accord avec le règlement européen **CE EN 1221/2009** modifié par le règlement **(UE) 2017/1505** relatifs à la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

Vérificateur : Séverine SUDAN

Date : 10/07/2019

Signature :



N° d'accréditation de Bureau Veritas Certification France : 4-0002 / Certification de systèmes de management.

Attestation en vigueur, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr